

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 59 (1986)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS DE L'ASPAN – SO

Les *Cahiers de l'ASPAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent régulièrement trois fois par an dans la revue *Habitation*. Ils sont adressés *gratuitement* à ses membres.

SOMMAIRE

Editorial	Explosion urbaine et logement	I
Articles	Logement et aménagement du territoire	
	– A propos d'un concours d'architecture « Pour un nouvel habitat économique en milieu urbain » en ville de Genève	III
	– Le logement à Genève	IX
	Société coopérative d'habitation Lausanne	XIII
	Antinomie surfaite	XIV

ÉDITORIAL

Explosion urbaine et logement

Il n'y a pas de doute, l'homme, cet étrange animal social, est doté d'une facilité d'adaptation qui dépasse tous les pronostics. Les preuves en sont données par la situation relativement tendue qui se présente dans le canton de Genève.

D'une part, nous assistons à un phénomène de concentration urbaine avec toutes les conséquences fonctionnelles et économiques que cela comporte; l'implosion du centre-ville s'accompagne d'une explosion de la périphérie qui dépasse les limites propres du canton, puisqu'elle se répercute dans le canton de Vaud et dans les départements français voisins. La ville croît, il faut lui offrir l'espace nécessaire à son développement. Cette croissance n'est pas sans incidences sur l'habitat et sur les usagers de la ville qui consentent à des sacrifices certains, soit en se déplaçant tous les jours vers le centre-ville pour y travailler, soit en consacrant une forte part de leur budget au poste du logement.

D'autre part, nous constatons que les collectivités locales et cantonales ne baissent pas les bras devant la croissance, mais qu'au contraire elles prennent en main le problème en organisant un concours d'architecture « pour un nouvel habitat économique en milieu urbain ». Le formidable écho donné à cette initiative (plus de 40 réponses sous forme de projets) témoigne bien de la prise de conscience générale qui s'amorce dans les milieux professionnels en faveur d'une meilleure intégration de l'habitat en milieu urbain à des coûts non prohibitifs. Certes, vous penserez qu'il ne

s'agit que d'une goutte d'eau dans la mer; cependant, c'est un signe certain d'adaptation qu'on ne peut pas minimiser et qu'il faut considérer comme les prémices d'une nouvelle attitude des collectivités publiques face aux problèmes urbains.

Cette constatation justifie le fait qu'une grande partie de ce cahier est consacrée à la situation genevoise. Vous constaterez par ailleurs que nos pages rédactionnelles ont passé de 10 à 13, ce qui devrait encourager les membres ASPAN-SO à utiliser encore mieux ce moyen de participer et d'exprimer leur opinion sur les articles publiés ou sur toutes questions concernant l'aménagement du territoire.

La seconde partie de ce cahier poursuit la publication des articles consacrés à la question que nous avons ouverte dans le cahier N° 3/1985: « Aménagement du territoire et logement ». La diversité des points de vue et, partant, des opinions exprimées, préfigure là encore la nécessité d'un dialogue entre les différents acteurs touchant de près ou de loin à la problématique: augmentation du parc de logements sur un territoire restreint et soumis à d'innombrables contraintes, qu'elles soient naturelles, paysagères, infrastructurelles ou économiques. Notre but, vous l'avez compris, n'est pas de concilier naïvement les intérêts de ces différents acteurs, il consiste plutôt à offrir la possibilité d'un dialogue ouvert et accessible à tous.

Un problème bien posé est à moitié résolu.

Michel Jaques

CAHIER N° 1
MARS 1986

4^e année
Tiré à part du N° 2
de la revue *Habitation*